VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

Guide du stationnement



Nouveau mode de stationnement



A partir du 15 janvier 2007

Mise en place des nouveaux tarifs et conditions de stationnement sur l'ensemble des secteurs équipés d'horodateurs.

A partir du 1er mars 2007

Mise en place de la première tranche d'extension du stationnement payant.



A partir du 1er janvier 2008

Mise en place de la deuxième tranche d'extension du stationnement payant.

Une information sur les dates précises de mise en service sera effectuée pour chaque rue concernée.

Modes de paiement

Le paiement par pièces de monnaie sera possible sur la totalité des horodateurs anciens et nouveaux installés sur la ville.

Les horodateurs installés dans les zones d'extension du stationnement seront d'origine équipés d'un moyen de paiement électronique acceptant les cartes bancaires et les cartes moneo.

Les horodateurs existants seront progressivement adaptés pour accepter eux aussi les cartes bancaires et les cartes moneo.
Un mode d'emploi précisant le fonctionnement des appareils sera apposé sur ceux-ci afin de faciliter leur usage.

L'organisation rationnelle du stationnement des « deux roues » (vélos et motos) sur la voirie sera renforcée et les aménagements tels que ceux qui ont été réalisés récemment rue Beffroy et Place Winston Churchill seront multipliés pour atteindre un total de 400 places environ.



Dans toutes les rues de la Ville, les handicapés bénéficieront de la gratuité du stationnement et de l'augmentation des places réservées.

Le stationnement en zone résidentielle

A compter du 15 janvier 2007
(zone bleue - voir plan pages 10 et 11)



Nombre de places

Aujourd'hui : 4412
Après extension : 8080

Le tarif normal

A partir du 15 janvier 2007, pour toutes les personnes ne possédant pas le macaron « Résidant », le stationnement sera payant de 9h à 19h pour un tarif horaire de 2 €.
La durée maximum de stationnement autorisée sera de 3 heures consécutives.

Le tarif résidant pour les Neuilléens

Toutes les personnes domiciliées à Neuilly-sur-Seine peuvent bénéficier dans l'ensemble de cette zone d'un tarif préférentiel.

Comment en profiter ?

En demandant l'attribution du macaron « Résidant » valable pour une année civile. Prix : 8 €.
Délivré par : Service du stationnement payant - Parking de la Place du Marché (niveau -1) - 92200 Neuilly-Sur-Seine
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30
Tel : 01.46.37.04.76
Fournir :
- une photocopie de la carte grise du véhicule
- un justificatif de domicile (quittance de loyer – facture E.D.F. – avis de paiement de taxe d'habitation).

La demande peut être effectuée directement au service concerné ou adressée par courrier (dans ce cas joindre les photocopies et un chèque de 8 € libellé à l'ordre du Trésor Public).

Quels sont ses avantages ?

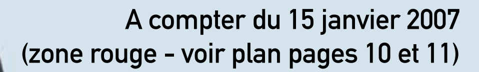
L'apposition du macaron « Résidant » sur le pare-brise du véhicule permet actuellement de stationner toute une journée pour la somme de 2,50 €.
A partir du 15 janvier 2007, il sera également possible de stationner de 1 à 7 jours consécutifs pour une somme variant de 2,50 € à 10 € (5 jours payants et les 2 jours de week-end gratuits). Au-delà, tout véhicule, s'il n'a pas bougé, pourra être enlevé pour stationnement abusif.

Est-il valable dans toute la zone résidentielle ?

Oui, la personne munie du macaron « Résidant » peut changer d'emplacement à sa guise.

**Stationnement gratuit pour tous,
les samedis, dimanches, jours fériés et le mois d'août.**





Le stationnement en zone commerciale

A compter du 15 janvier 2007
(zone rouge - voir plan pages 10 et 11)

Nombre de places

Aujourd'hui : 541
Après extension : 691

Tarifs

Le tarif horaire est fixé à 2 € de 9h à 19h du lundi au samedi inclus. Il n'y a pas de tarif résidant.

Durée maximum autorisée

1h. pour tous les usagers, à l'exception des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle où elle est de 3h.

Avenue Charles de Gaulle

Dans l'attente du projet d'enfouissement de l'avenue Charles de Gaulle, les terre-pleins sont maintenus en zone résidentielle et le stationnement côté immeubles en zone commerciale.

**Stationnement gratuit pour tous,
les dimanches, jours fériés et le mois d'août.**

Les parkings publics

Neuilly dispose actuellement de 2607 places de parkings publics souterrains.

Stationnement horaire - Location au mois, au trimestre, à l'année et de plus longue durée

Parking Inkermann – 444 places
27/31, boulevard d'Inkermann
Renseignements au :
01 40 88 88 83 / 01 41 92 08 50

Parking Place de Bagatelle – 290 places
Place de Bagatelle
Renseignements au :
01 40 88 88 83 / 01 47 45 16 12

Parking du Roule – 930 places
135, avenue Achille Peretti
Renseignements au 01 47 47 63 87

Parking Saint Jean-Baptiste – 293 places
136, avenue Charles de Gaulle
Renseignements au :
01 40 88 88 83 / 01 47 45 41 37

Pour compléter l'offre de places, il est prévu d'ouvrir **en 2008 un nouveau parking souterrain de 347 places avenue du Roule** (entre les rues Madeleine Michelis et Parmentier).

Autres durées de location

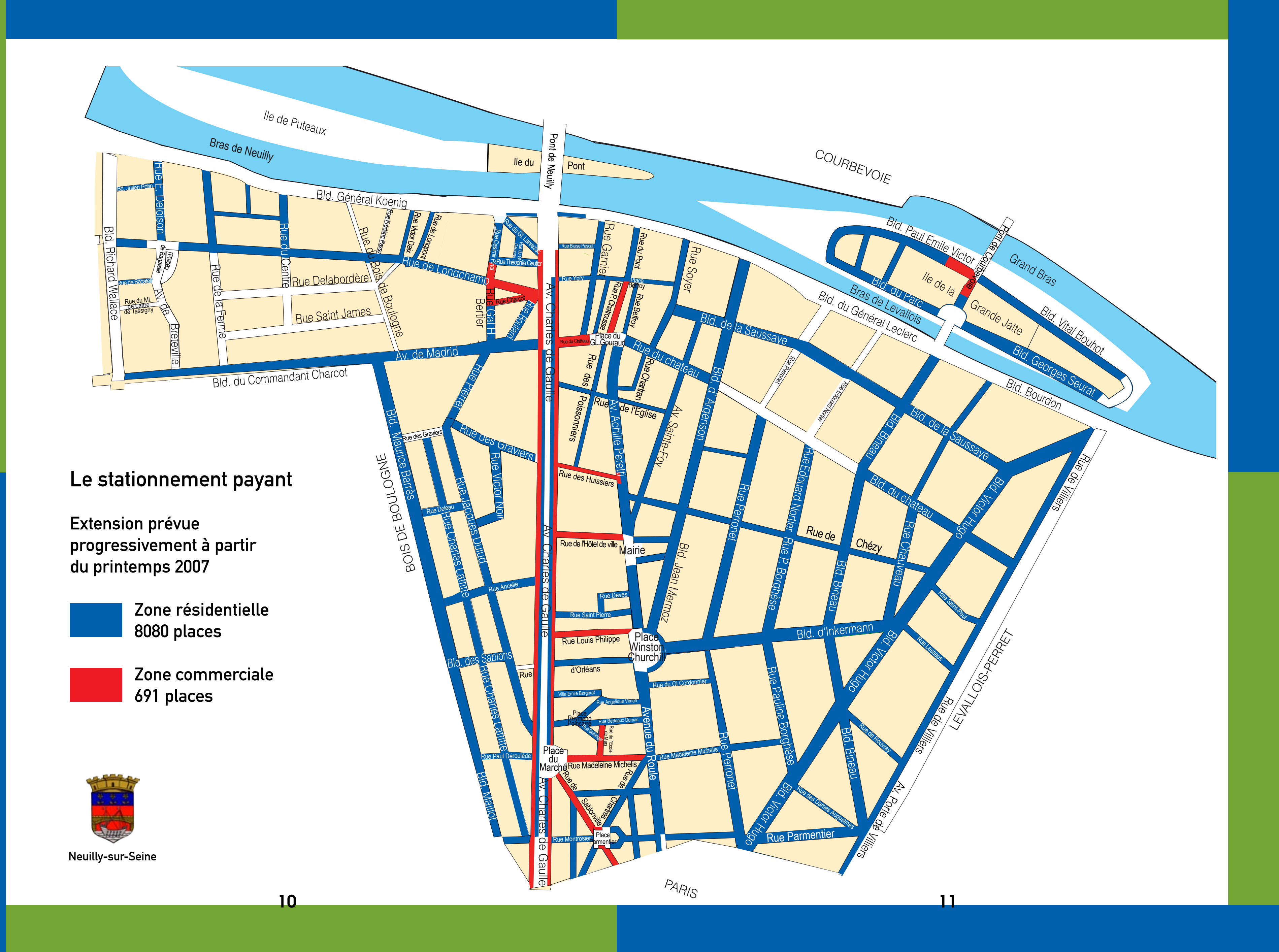
Parking de l'Ile de la Jatte – 77 places
71, boulevard Georges Seurat
Location à l'année uniquement
Renseignements au 01 40 88 88 83

Parking Jacques Dulud – 93 places
101, rue Jacques Dulud
Location au mois ou à l'année
Renseignements au 01 40 88 88 83

Parking Place du Marché – 385 places
Place du Marché
Stationnement horaire - location au mois, au trimestre, à l'année.
Renseignements au 01 46 24 13 81

Parking Sainte Anne – 95 places
62/70, avenue du Roule
Location au trimestre, à l'année et de plus longue durée (à partir de 15 ans)
Renseignements au 01 40 88 88 83





Le stationnement payant
Extension prévue progressivement à partir du printemps 2007
Zone résidentielle 8080 places
Zone commerciale 691 places
Neuilly-sur-Seine
Ile de Puteaux
Bras de Neuilly
Ile du Pont
Pont de Neuilly
COURBEVOIE
Grand Bras
Ile de la Grande Jatte
Bras de Levallois
Pont de Courbevoie
Bld. Paul Emile Victor
Bld. du Parc
Bld. Vital Bouhot
Bld. Georges Seurat
Bld. Général Koenig
Bld. du Général Leclerc
Bld. Bourdon
Bld. Richard Wallace
Rue E. Deloison
Rue du Centre
Rue Delabordère
Rue Saint James
Rue de la Ferme
Av. de Madrid
Bld. du Commandant Charcot
Rue du Bois de Boulogne
Rue de Longchamp
Rue Charcot
Rue Garnier
Rue du Pont
Rue Soyer
Bld. de la Saussaye
Rue du château
Rue des Poissonniers
Rue de l'Eglise
Av. Achille Peretti
Av. Sainte-Foy
Bld. d'Argenson
Av. Charles de Gaulle
BOIS DE BOULOGNE
Bld. Maurice Barrès
Rue des Graviers
Rue Victor Noir
Rue Jacques Dulud
Rue Charles Laffitte
Rue Ancelle
Bld. des Sabions
Rue Paul Déroulède
Bld. Maillot
Rue des Huissiers
Rue de l'Hôtel de ville
Mairie
Rue Deves
Rue Saint Pierre
Rue Louis Philippe
Place Winston Churchill
Rue d'Orléans
Place du Marché
Rue Madeleine Michelis
Rue de Sablonville
Rue de Chartres
Rue Montrosier
Place Parmentier
Avenue du Roule
Bld. Jean Mermoz
Rue Peronet
Rue Edouard Nortier
Rue P. Borghèse
Rue Pauline Borghèse
Rue de Chézy
Bld. Bineau
Rue Chauveau
Bld. du château
Bld. Victor Hugo
Bld. d'Inkermann
Rue du Gl Cordonnier
Rue Parmentier
Av. Porte de Villiers
Rue de Villiers
LEVALLOIS-PERRET
PARIS

Hôtel de Ville

96, avenue Achille Peretti

92200 Neuilly-sur-Seine

Renseignements

01-40-88-88-83



Neuilly-sur-Seine